

MIETTES HISTORIQUES

A TRAVERS L'HISTOIRE DE
MONTREALSOCIÉTÉS LITTÉRAIRES, HISTORIQUES ET
SCIENTIFIQUES

LA Société d'histoire naturelle est une des plus anciennes sociétés de Montréal, puisqu'elle a été fondée le 16 mai 1827. Cette société a produit un fort courant en faveur de l'étude de l'histoire naturelle, science si belle et si souvent négligée. Son musée (l'édifice date de 1858,) situé rue Université, renferme une belle collection d'oiseaux canadiens et étrangers, diverses sortes de minéraux, etc., et, de plus, une bibliothèque où l'on trouve quantité d'ouvrages scientifiques. Elle publie un journal bi-mensuel, le *Canadian Naturalist*, fondé en 1857, par M. E. Billings; en 1884, le nom de ce journal a été changé en celui de *Canadian Record of Science*.

Le premier président de cette société, qui reçut ses lettres-patentes en 1832, fut M. I. Sewell. En 1877, M. A. de Sola, rabbin, en était le président; son successeur fut sir J. W. Dawson (1868.) Dans le bureau des officiers de cette année, on remarque les noms suivants: sir W. E. Logan, Dr T. Sterry-Hunt, P. J. Darey, Dr J. Baker-Edwards.

Les membres de cette société se divisent en cinq classes: les membres nommés à vie, les membres ordinaires, honoraires et correspondants; la cinquième catégorie, qui se compose de femmes, fut ajoutée dans le cours de l'année 1867.

Parmi les membres élus à vie, on voit les noms de sir Hugh Allan, sir J. W. Dawson, sir Wm. E. Logan, du rabbin A. de Sola, de MM. G. A. Drummond, C. Dunkin, Jas. Ferrier, H. J. Ibbotson, L.-A. Huguet-Latour, J. Molson, P. Redpath et Mme Workman.

Le Dr Sabourin, des Etats-Unis, a été le premier membre correspondant de la société; son élection eut lieu le 26 août 1837. Parmi ceux qui furent élus après lui, on voit le major Lachlan, Etats-Unis (1848); J. E. Taché, Québec (1849); sir John P. Boileau, Angleterre (1852); J. Cauchon, Québec (1853); F. X. Garneau, Québec (1853); l'abbé L. E. Bois, Maskinongé (1854); sir Georges E. Cartier (1856); Alexander Agassiz, Etats-Unis (1866).

* * L'Institut des Artisans, dont l'édifice s'élève sur la rue St-Jacques, a été établi en 1828, par un comité de citoyens, afin de fournir aux artisans l'occasion de s'instruire en venant lire les journaux et les livres mis à leur disposition.

La bibliothèque, exclusivement de littérature anglaise, se compose de plusieurs mille volumes.

Le premier président de L'Institut fut l'honorable L. Cugy; en 1891, M. William Sutherland occupait cette charge. Cette société compte huit cent membres (1891).

* * L'Institut Canadien, la plus belle des sociétés canadiennes-françaises qui aient existé à Montréal, eut pour fondateur, en 1844, M. L. Racine. Il le fonda comme bibliothèque publique, mais bientôt il fut le rendez-vous de tous les Canadiens occupant une place prééminente dans la société. De nombreuses séances publiques y furent tenues et les orateurs les plus distingués y vinrent porter la parole.

L'Institut prospéra pendant plusieurs années; sa bibliothèque augmentait à vue d'œil, sa salle de lecture était de plus en plus fréquentée, lorsque survinrent des difficultés avec Mgr Bourget. Ce dernier demanda à la société d'enlever de sa bibliothèque tous les livres mis à l'index; la société refusa d'obéir à ces ordres. Ce que voyant, l'évêque lança un mandement excommuniant toutes les personnes qui continueraient de faire partie de l'Institut.

La conséquence de cette excommunication fut la décadence graduelle de l'Institut. En 1882, ne comptant presque plus de membres, il décida de se fusionner avec l'Institut Fraser; il y transporta sa bibliothèque se composant de dix mille volumes. Un premier mouvement dans le même sens avait déjà été fait, en 1871, avec l'Institut des artisans et la Mercantile Library Association, mais aucun résultat n'avait été obtenu.

En 1851, la politique provoqua des dissensions entre les membres. Plusieurs de ces derniers proposèrent de ne plus exposer, dans la salle de lecture, l'*Avant*, journal libéral. Pour faire cesser la discorde, M. Magloire Desnoyers proposa, le 12 juin de la même année, que les discussions politiques ne fussent plus permises dans le cours des séances.

D'un autre côté, un amendement se lisant